This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr
2060
60

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

Fr 2060.60

Harvard College Library

FROM THE FUND OF

FREDERICK ATHEARN LANE

OF NEW YORK

(Class of 1849)

MAURICE BARRÈS

La Conscience Alsacienne

REVUE ALSACIENNE ILLUSTRÉE
STRASBOURG
1904

~~Ger 11480.10~~
Fr 2060.60

HARVARD COLLEGE
APR 26 1912
LIBRARY.
Lane fund

le Musée Alsacien
à Strasbourg

LA CONSCIENCE ALSACIENNE

(La Revue Alsacienne illustrée et le *Musée Alsacien)*

Je causais avec Stanley: « Dans ma traversée de l'Afrique, me dit-il, au milieu d'immensités que désole une perpétuelle anarchie, un petit chef me rendit de véritables services. Pour les reconnaître, à ce noir sympathique et à son entourage (des gens bien incapables de s'inventer une religion), je donnai le christianisme. Ils en comprirent ce qu'ils purent, mais ce fut fait de l'anarchie: ils avaient dès lors un lien social. Aujourd'hui le petit chef règne

sur un vaste territoire où le cadeau d'un passant a mis une façon d'unité morale. . . .»

J'aime ce fait que m'a fourni un homme, un véritable homme et non point un idéologue, mais un dur Anglais positif. Les plus humbles des nègres et nous-mêmes, si nous voulons vivre en société (et hors de la vie sociale, point de paix, nul progrès, rien que terreur, ignorance et misère), il faut d'abord que nous ayons en commun quelque sentiment qui ne soit plus discuté, qui donne une prise et qui permette à telles paroles, à tels actes d'accorder soudain toutes nos âmes. Autour de la vérité fournie par Stanley, pour peu qu'elle s'adapte à la race et au climat, une tradition, une civilisation indigènes ne manqueront point de se former. Il n'y faut que de l'esprit de suite à travers les siècles. . . .

Hélas! cette tradition, mille causes venues du dehors peuvent la gâter, la détruire. . . .

On écrirait un beau livre sous ce titre: «Comment les nations finissent»! Mais d'abord on voudrait savoir sur quoi elles se fondent. De quoi sont faites la conscience française ou l'allemande ou l'anglaise? Nul principe général. C'est une série de cas ou d'espèces qu'on n'a point ici le loisir d'examiner, même à la rapide.

Il y a bien des manières, pour un pays, de posséder l'unité morale. Le plus souvent, des

institutions traditionnelles ou bien une dynastie fournissent un centre, fixent une direction, lient tous les mouvements, accordent les efforts (comme si un plan avait été combiné par un cerveau supérieur) et inspirent enfin les sentiments de vénération nécessaires pour qu'un individu accepte de se subordonner. D'autres fois, certaines collectivités arrivent à prendre conscience d'elles-mêmes organiquement; c'est le cas pour l'anglo-saxonne et la teutonique, qui sont de plus en plus en voie de se créer comme races.

Les Alsaciens ne sont pas liés entre eux par quelque attachement à des institutions ou à une dynastie qui soient leur propre; ils ne se connaissent pas comme une race particulière: et pourtant il y a une conscience alsacienne!

C'est que dans la souffrance les peuples naissent à la vie morale, s'unifient et se resserrent sur leurs réserves héréditaires. Sous le dur sabot du cheval de Napoléon, l'Allemagne s'éveilla, se définit, lia ses mouvements; de même l'Italie du Nord sous l'Autriche. La conscience des antiques populations qui habitent la marche d'Alsace s'est formée, s'est condensée, dirais-je, sur un territoire bien défini que pressent alternativement les Celtes et les Germains. C'est au milieu des plus brutales émotions que les Alsaciens ont pris une claire connaissance commune de leurs ressources, de leurs besoins, de leur centre et

de leur but. Une claire connaissance ou parfois rien qu'un vif sentiment. C'est assez pour faire une unité morale. Elle durera tant que les Alsaciens considéreront leur libre disposition d'eux-mêmes comme favorable à leur bien-être et à leur honneur, tant qu'ils jugeront qu'à renier leur nationalité ils se diminueraient.

Cette volonté de vivre, ce petit pays l'a eue à travers les siècles, mais depuis trente-trois ans, chaque jour, elle va parlant plus haut et plus clair. Jadis notre territoire était sectionné en une multitude de comtés, seigneuries, prévôtés, bailliages, évêchés, abbayes, villes libres et terres nobles; puis nous nous fondîmes avec complaisance dans les destinées françaises: aujourd'hui les Alsaciens se connaissent comme les citoyens d'une même patrie. Ils aspirent à régler eux-mêmes leurs intérêts matériels, et, pour maintenir les conditions les plus favorables à leur culture morale, ils ne voient rien de mieux que de se rattacher à la terre de leurs morts. Dans leurs âmes leur nationalité est si vivante que la pire injure, c'est s'ils disent à l'un d'eux: « Tu n'es plus un véritable Alsacien ». Que l'univers déclare s'il a vu jamais, dans aucun siècle, aussi clairement que dans la minute présente, le caractère, le rôle et la volonté de cette petite Alsace qu'il admire et qui le gêne?

On voudrait marquer, définir, aider (le tout,

brièvement, mais on y reviendra) cette conscience collective de l'Alsace; on voudrait donner leur plein sens à deux institutions récentes: la *Revue Alsacienne illustrée* et le *Musée alsacien,* qui sont à la fois des témoignages et des moyens de cette persistance nationale.

I

LA REVUE ALSACIENNE ILLUSTRÉE

Il ne faut point oublier que notre vie alsacienne est un phénomène assujetti à des conditions déterminées, à celles-là même qui durant des siècles présidèrent à notre formation; aussi, pour un patriote alsacien, quelle tâche plus utile que de marquer ces nécessités et de nous incliner à les aimer?

A cette tâche, sans raideur ni pédanterie, la *Revue Alsacienne illustrée* s'emploie. Elle se propose d'être un cours d'éducation alsacienne complète. Elle ramène notre imagination jusqu'à la préhistoire. Elle convie des anthropologues à nous exposer de quelles races se peupla d'abord le sol de la vallée rhénane, et comment ces

premiers Alsaciens, qui étaient des Celtes, s'attaquèrent, pour les dominer, aux forces naturelles qui nous pressent encore. Mais, fort justement, c'est aux périodes modernes que la revue s'attache de préférence, car la vue humaine est courte, et nous avons nos plus pressants devoirs envers les générations dont nous sommes les héritiers immédiats: il faut que nous mettions aux mains de nos fils un bagage reçu de nos pères, qui le tiennent eux-mêmes d'une chaîne obscure, infinie...

Biographies des Alsaciens qui se firent remarquer dans les arts, dans les sciences, dans l'industrie, dans la politique, à la guerre; descriptions géographiques ou pittoresques de notre terre; détails sur les coutumes et sur l'art indigènes; nécrologie au jour le jour de nos notables: tout doit servir, car de quoi s'agit-il en somme? Il s'agit, ne l'oublions point, de favoriser chez les enfants alsaciens toutes les influences familiales, régionales, historiques et professionnelles; il s'agit de les raciner dans la terre de leurs morts. Ils n'en tireront point une règle expresse, mais une sorte de piété infiniment riche et vibrante, une orientation qui, sans les contraindre, leur désignera leur honneur propre.

La *Revue Alsacienne* a le bon sens d'accumuler des faits alsaciens et de laisser le lecteur subir paisiblement l'action de ce climat moral qu'elle lui compose ou restitue. Elle vaut comme

une enquête indéfiniment ouverte, mais elle évite de conclure par un système du parfait Alsacien. Aussi bien, la tradition alsacienne (non plus qu'aucune tradition) ne consiste point en une série d'affirmations dont on puisse tenir catalogue, et, plutôt qu'une façon de juger la vie, c'est une façon de la sentir: je la définirais volontiers une manière de réagir commune en toute circonstance à tous les Alsaciens.

Il y a une discipline alsacienne — disons le mot: une épine dorsale alsacienne. Celui qui naît entre les Vosges et le Rhin, d'une longue suite de générations toutes dressées par les mêmes conditions de vie, est physiquement prédisposé à sentir les choses d'une certaine manière. Les morts lui ont créé une sorte d'automatisme moral. Même s'il quitte ses tombeaux, il ne sera pas nécessairement un déraciné; où qu'il aille et plongé dans les milieux les plus dévorants, il demeurera la continuité de ses pères et, pendant un long temps encore, participera de la conscience alsacienne.

II

LE MUSÉE ALSACIEN

ans les profondeurs de cette conscience alsacienne, il y a plus de ressources qu'on n'en peut amener sous le jour de la raison. Certains mots éveillent chez un digne Alsacien un si grand nombre d'idées que c'est comme le bruissement de la forêt sous un coup de vent; mais, plus profondément encore que ne feraient les mots, certaines images, tels paysages, tels objets, peuvent ébranler en nous des pensées flottantes, des songes sans forme, des aspirations indéterminées, tout le pêle-mêle qui sert de support à notre âme raisonnante. Aussi des chapitres d'histoire, des biographies, des portraits de nos plus illustres morts, bref la *Revue Alsacienne illustrée,* c'est parfait, c'est indispensable. Mais, pour émouvoir notre vénération déjà avertie, instruite, rien ne vaut la figure même de l'Alsace.

Il n'est point de patriote complet, s'il n'a erré avec familiarité sur les routes et dans les sentiers de la plaine et de la montagne et dans les rues de nos villages. Le terroir nous parle et collabore à notre conscience nationale aussi

ALSACIENNES

gens du peuple ne sont pas prêts pour juger et comprendre les tableaux et les sculptures; mais quand ils voient dans un musée un objet dont usaient leurs grands-pères, ils se le montrent avec un attendrissement secret et ils disent: « Nous sommes une nation à part, puisque ces anciens costumes, cette huche, ce rouet, ces images de baptême arrêtent l'étranger! » Voilà des passants devenus songeurs et qui sentent le fil de la race.

Celui qui visite la vieille maison du quai Saint-Nicolas est d'abord arrêté par la façade, ornée d'une échauguette et couronnée d'un toit immense, qui date de la fin du XVIe siècle. La cour pittoresque avec ses galeries circulaires en bois lui offre un exemple tout à fait typique de l'architecture alsacienne. Il parcourt l'immeuble, dont certaines parties remontent au XVIe siècle; il examine tous ces objets usuels et familiers, ces meubles ornés de peintures, de marqueteries ou d'incrustations, ces poëles de faïence peinte, ces armes à devises, ces pots à vin en faïence blanche et ces canettes en étain, ces moules à gâteaux ou à fromages, ces coiffes de paysannes qui permettent de reconstituer toute l'histoire à travers les âges du fameux « nœud alsacien », ces nombreux costumes féminins de soie, de velours, de toile, lamés d'or ou d'argent, brodés de paillettes, égayés de dentelles.... Il est amusé et instruit. Une petite heure de plaisir vient de

le renseigner, mieux que ne ferait toute une vie de lecture sur la civilisation matérielle en Alsace, sur notre «culture des sens» si admirée des Allemands, qui rangent sous cette expression l'architecture, l'ameublement, la tenue des maisons, l'art culinaire et toutes les commodités.

Pénétrer ainsi dans la demeure close et, je puis dire, dans l'intimité de nos notables, de nos bourgeois et de nos paysans, pour un étranger, c'est un magnifique divertissement: c'est sortir de soi-même. Mais pour un Alsacien, c'est mieux encore, c'est se replier sur soi-même.

Repliement qui n'est point vain attendrissement ou sommeil, mais reprise d'énergie au contact de nos morts. Nous sommes les prolongements de nos parents. Pour fortifier notre personnalité, il faut nous placer dans une suite et nous tenir liés à ceux de qui nous avons hérité. Il importe à notre santé morale que nous laissions les concepts fondamentaux de nos morts parler en nous. Comment mieux les entendre que si nous maintenons les conditions de vie où ils se développèrent eux-mêmes?

Cet humble trésor familier de l'Alsace, pendant une longue suite de siècles, à travers mille vicissitudes, nos pères le firent et l'enrichirent. Il ne nous aide point seulement à connaître son roi et sa reine, l'Alsacien fier et tenace, l'Alsacienne ordonnée et tendre. Il nous élève au-

dessus de la minute présente, au-dessus de notre courte destinée et des misères passagères. En nous rattachant à toute la lignée des ancêtres, il nous enseigne que nous sommes les héritiers d'une longue gloire. De grandes et puissantes nations, aujourd'hui favorisées, n'existaient pas encore, que déjà l'Alsace aidait à la civilisation générale. Il est bon qu'un peuple s'estime à sa juste valeur, pour qu'il refuse de subir des influences parfois inférieures. Quand les Alsaciens voient leur supériorité, que nul ne conteste, ils sentent grandir leur contentement intérieur et aussi leur volonté de demeurer Alsaciens.

Ces objets inanimés, dans ces salles silencieuses, semblent baignés d'une quiétude comparable à la paix où reposent nos morts. Ils vont pourtant vivifier nos âmes. C'est ici notre maison paternelle à tous, c'est ici l'atmosphère où se prépara l'héritage de vertus dont il faudra qu'à notre tour, sous peine de déshonneur national, nous transmettions à nos fils le vivace dépôt.

MAURICE BARRÈS

REVUE ALSACIENNE ILLUSTRÉE

Publication de luxe trimestrielle de format in-4°.

SIXIÈME ANNÉE

Cette *Revue* forme, chaque année, un volume de 250 pages, contenant environ 200 illustrations dans le texte et 15 à 20 planches hors texte (eaux-fortes, bois, lithographies, etc.) Elle étudie la vie et les œuvres des Alsaciens illustres, l'histoire, l'ethnologie, la topographie, les monuments du pays, l'art populaire ancien et le mouvement artistique contemporain: en un mot, tout ce qui contribue à faire mieux connaître et aimer l'Alsace.

Chaque fascicule comprend, en outre, une *Chronique d'Alsace-Lorraine:* Des notices biographiques et nécrologiques y fixent le souvenir des personnages marquants; les principales publications intéressant la province y sont analysées; enfin, une rubrique spéciale, illustrée de nombreuses gravures, enregistre les *faits et documents* utiles à retenir dans tous les domaines: Littérature; Beaux-Arts; Archéologie; Histoire; Folklore; Politique; Droit; Economie politique; Agriculture; Commerce et Industrie; Statistique etc.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT POUR UNE ANNÉE:

Strasbourg 15 frs. — Alsace-Lorraine 17 frs. —
France et Étranger 19 frs.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de la Revue
27, rue des Serruriers, à Strasbourg.

LE MUSÉE ALSACIEN

La Société *(à responsabilité limitée)* du «Musée Alsacien» a été fondée le 3 novembre 1902 par un groupe d'Alsaciens.

Elle possède aujourd'hui un capital de 50000 francs et un immeuble du style de la Renaissance, situé 23, quai Saint-Nicolas, à Strasbourg.

Dans ce cadre approprié le Musée a pris à tâche de reconstituer des intérieurs, des milieux, des scènes de la vie alsacienne, bourgeoise et rustique et de présenter ainsi un tableau fidèle de l'art populaire, des traditions et des coutumes de la vieille Alsace.

On fait partie du *Musée Alsacien* à titre de

Sociétaire, en souscrivant une ou plusieurs parts de 625 francs (Entrée permanente et service gratuit des «Images du Musée Alsacien»).

Membre associé, en versant une cotisation annuelle minimum de 6 francs 25 (Entrée gratuite pour l'année).

Membre associé permanent, en versant une somme unique de 125 francs (Entrée permanente et abonnement réduit aux «Images du Musée Alsacien»).

Un diplôme d'honneur est offert aux *Sociétaires* et aux *Membres associés permanents.*

La Société accepte avec reconnaissance tous les *dons en nature.*

On est prié de s'adresser à l'un des deux gérants soussignés:

Dr Pierre BUCHER — 5 quai Finkmatt

Léon DOLLINGER — 1, rue St-Thomas

Strasbourg

IMAGES DU MUSÉE ALSACIEN

Ces Images, qui ont pour objet de peindre la vie alsacienne, reproduisent des sites, des maisons et des détails d'architecture, des scènes de la vie populaire, des costumes, enfin les pièces les plus caractéristiques du Musée.

24 planches par an, en noir et en couleur, en 6 fascicules.

ABONNEMENT

12 frs 50 par an à Strasbourg;
15 frs » au dehors (France et Étranger).

L'abonné acquiert, pour la durée de son abonnement, la qualité de *Membre associé* et jouit de l'entrée gratuite au Musée.

Les «Images du Musée Alsacien» sont servies:
aux *Sociétaires* gratuitement et sans frais;
aux *Membres associés permanents* au prix réduit de 6 frs 25 à Strasbourg et de 8 frs 75 au dehors.

BUREAUX: 5, quai Finkmatt, Strasbourg.

ENTRÉE DU
VILLAGE DE CHATENOIS

ACHEVÉ D'IMPRIMER

le quinze mai mil neuf cent quatre

par

C. MÜH & Cie

à

STRASBOURG

3 2044 050 835 040

This book should be returned to the Library on the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE NOV 13 1914

DUE FEB 9 1915

DUE NOV 20 1917

DUE MAR 20 1920

DEC 11 '29

WIDENER
APR 2 7 2000
BOOK DUE

WIDENER
NOV 2 7 2001
BOOK DUE